

CONCOURS DU PLUS GROS PAIN
Foire Internationale et Gastronomique de Dijon 2009

- Article 1 : La Fédération Régionale des Artisans Boulangers et Boulangers-Pâtisseries de Bourgogne Franche-Comté organise un Concours du **Plus Gros Pain**.
- Article 2 : **Le Concours est réservé aux Artisans Boulangers et Boulangers-Pâtisseries.**
- Article 3 : Présentation du produit : au choix : pain, miche, couronne, marguerite, tresse, etc... mais **le plus gros possible !!!!!!!**
- Article 4 : Aucun décor ne sera admis autre que sur la pièce en pain.
- Article 5 : La pièce géante en pain devra être accompagné de deux enveloppes cachetées dans lesquelles, sur une carte de visite, le Boulanger inscrira son nom, son prénom, son adresse et sa raison sociale ; **l'une de ces cartes sera présentée à côté du pain après le passage et les délibérations du Jury.**
- Article 6 : Le dépôt des pains devra être effectué sur le Stand à la Foire à partir du **Jeudi 5 Novembre 2009 10h00** et au plus tard le **Vendredi 6 Novembre 2009 14h00**.
- Article 7 : La décision du Jury sera sans appel. Aucun pain ne pourra être réclamé ou repris.
Seule la taille et la décoration des gros pains seront notées (pas de note de dégustation).
- Article 8 : La proclamation des résultats aura lieu le **Lundi 9 Novembre 2009 à 17h00** sur le Stand des Artisans Boulangers et Boulangers-Pâtisseries en présence de la presse et des personnalités (**Veste Blanche obligatoire**).
- Article 9 : Les participants seront conviés au cocktail d'honneur qui sera servi à l'issue de la remise des prix.
- Article 10 : La Fédération Régionale des Artisans Boulangers et Boulangers-Pâtisseries de Bourgogne Franche-Comté ne pourra être tenue pour responsable des empêchements du Concours résultant d'un cas fortuit ou de force majeure et de toutes dégradations de votre présentation.

PS : si vous participez à ce concours, et sur votre demande avant le Lundi 26 Octobre 2009, nous vous enverrons 1 entrée.

✂.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

Fédération Régionale des Artisans Boulangers et Boulangers-Pâtisseries de Bourgogne Franche-Comté
15 Rue Charles Poisot 21000 DIJON (Tél. : 03.80.59.13.07)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

déclare avoir pris connaissance du règlement du Concours du Plus Gros Pain.

SERA PRESENT(E) A LA REMISE DES PRIX : OUI NON Entourez votre réponse

Fait à

« Lu et Approuvé »

le

Signature